

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
04.13.31.39.54

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Plan-de-Cuques - Contrat départemental de développement et  
d'aménagement 2015/2017 - Tranche 2017**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Plan-de-Cuques pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2015/2017 qui fait apparaître les modifications suivantes :

- le projet de requalification du groupe scolaire Malraux a été modifié et ramené à 1.206.850 €HT ;
- la dépense subventionnable de l'opération de réhabilitation et extension de l'hôtel de ville est arrêtée à 67.362 €HT ;
- de nouvelles opérations sont intégrées au contrat, tranche 2017 : études pour la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et d'un pôle aquatique, réalisation d'un bâtiment technique et d'une voirie d'accès sur le site des Mourgues.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat 2015/2017 ; toutefois elles conduisent à un rééquilibrage des affectations, conformément au tableau en annexe 2 du rapport.

**REHABILITATION ET EXTENSION DES LOCAUX DE L'ANIMATION COMMUNALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS**

Afin de favoriser les liens intergénérationnels, maintenir les traditions régionales, et favoriser le mouvement associatif très actif sur la commune, la municipalité réhabilite les locaux de l'actuelle animation municipale situés avenue Frédéric Chevillon en centre ville sur deux parcelles de 360 m<sup>2</sup>. Les travaux prévoient, après démolition, une reconstruction sur site d'un bâtiment en R+2 avec toit terrasse couvert.

Le montant global de cette opération prévue de 2015 à 2017 s'élève à 1.688.978 € HT, dont 647.774 HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 844.489 € dont 323.887 € au titre de la tranche 2017.

**AMENAGEMENT PAYSAGER DU PARC DU BOCAGE**

La commune poursuit la réalisation d'un espace de loisirs et de promenade au cœur de la ville, secteur du Bocage, afin de déployer un poumon vert dans le tissu urbain.

La commune souhaite réhabiliter le sentier le long du parc du Bocage ainsi que deux passerelles permettant la traversée du Jarret. Cet aménagement s'organise également autour de nouvelles plantations et de nouveaux éclairages.

Le montant global de cette opération prévue en 2015 et 2017 s'élève à 1.054.405 € HT, dont 825.261 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 527.203 € dont 412.631 € au titre de la tranche 2017.

#### RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE MALRAUX

Le groupe scolaire Malraux, construit dans les années 1970, est constitué de trois bâtiments (Malraux I, Malraux II et Clémenceau faisant partie de Malraux I).

Face à un accroissement démographique important, la municipalité prévoit l'adaptation des locaux des écoles communales afin d'accueillir les élèves et intervenants dans les meilleures conditions. La commune prévoit ainsi la rénovation des écoles Malraux I et II, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité de l'équipement. Le projet prévoit également la réalisation d'un parvis pour permettre l'accès aux deux entités.

Le montant global de cette opération prévue en 2015 et 2017 s'élève à 1.139.488 € HT, dont 782.963 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale globale pourrait s'élever à 569.745 € dont 391.482 € au titre de la tranche 2017.

#### EXTENSION DES LOCAUX GYMNASIUM DES AMBROSIS

La commune possède un complexe sportif aux Ambrosis dont les locaux sont devenus inadaptes à la bonne gestion des nombreuses activités sportives existant sur la commune, notamment le club de football et de handball.

Le projet prévoit la création d'un local de 104 m<sup>2</sup> à usage de bureaux comprenant trois bureaux, une salle de réunion et des sanitaires.

Le montant global de cette opération prévue en 2015 et 2017 s'élève à 215.897 € HT, dont 58.379 € HT pour la tranche 2017. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 107.949 € dont 29.190 € au titre de la tranche 2017.

#### ETUDES OPERATIONNELLES POUR LA REALISATION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET D'UN POLE AQUATIQUE

La commune, en concertation avec l'inspection académique, prévoit la réalisation d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier de la Montade afin de répondre à l'accroissement démographique de la commune. L'étude permettra de définir les besoins en locaux et d'établir un budget prévisionnel.

Par ailleurs, la piscine d'été existante vétuste ne permet plus de répondre aux attentes des usagers et génère des coûts importants d'entretien. L'étude envisagée portera sur la réalisation d'un pôle aquatique sur la zone des plaines ouest comprenant des activités orientées sur les loisirs aquatiques.

Le montant global de ces études, prévues en 2017 s'élève à 1.064.617 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 532.309 € pour 2017.

## BATIMENT TECHNIQUE DES MOURGUES

Sur le site des services techniques des Mourgues, la commune va réaliser un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> composé de modulaires préfabriqués afin de disposer de locaux de stockage pour les panneaux électoraux, le matériel du plan de sauvegarde communal et les archives communales.  
Un bureau sera également créé.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 s'élève à 442.719 €HT.

La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 221.360 €pour 2017.

## VOIRIE POUR L'ACCES AU LOCAL DES MOURGUES

Afin de permettre l'accès au nouveau bâtiment construit sur le site des Mourgues, actuellement desservi par un chemin de terre, la commune va procéder à la réalisation d'une voie d'accès de 5 ml de largeur à partir de la rue Messidor permettant le passage de gros véhicules.  
Les travaux prévoient la réalisation d'une voie principale en enrobé, la création de 25 places de parking, la réalisation des réseaux d'eaux et réseaux secs.  
Un bassin de rétention de 238 m<sup>3</sup> sera également réalisé.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 s'élève à 573.067 €HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 286.534 €pour 2017.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2015/2017 s'élève à 4.394.780 €HT.

L'échéancier actualisé est le suivant :

- 2015 : 1.941.160 €HT
- 2016 : 2.581.793 €HT
- 2017 : 4.394.780 €HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 2.197.391 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 4.458.870 € engagée au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2015 – 10127U au profit de la commune de Plan-de-Cuques en application de la délibération n°108 du 2 octobre 2015.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL